

## Le mot du Président

Notre Assemblée générale s'est tenue le 17 février 2012. Je ne reviendrai pas sur les décisions qui ont été adoptées, vous avez reçu d'ailleurs le compte rendu il y a quelques jours.

Au nom du Conseil d'administration, je voudrais plutôt me livrer à quelques réflexions d'ordre plus général.

Nous avons été une nouvelle fois satisfaits par l'assistance nombreuse...des habitués mais aussi des têtes nouvelles, des échanges cordiaux et sympathiques lors du buffet.

Cette assistance, le nombre record d'adhésions renouvelées et des réabonnements à la fin de février sont autant de récompenses mais aussi d'encouragements dans notre travail.

Nous avons enregistré avec plaisir l'arrivée d'un nouvel élu au Conseil d'administration (Mickaël Wemaux) qui vient rajeunir cette instance. Nous sommes conscients que notre public, nos adhérents, nos abonnés se situent plutôt dans une tranche d'âge supérieure à cinquante ans. Il nous faut faire des efforts pour toucher et sensibiliser les plus jeunes : notre intervention en décembre dernier au collège Rousseau de Creil, une réussite de l'avis de tous, est un exemple de notre action en ce sens.

L'année 2012 s'annonce déjà très chargée...mais nous ne pouvons que nous réjouir même si cela nous oblige à travailler...plus....

Les recherches de l'A.M.O.I. sur l'histoire industrielle du bassin creillois enregistrent des avancés spectaculaires en particulier sur les économats de la SNCF et le dépôt des machines de Creil, ainsi que sur les premiers établissements industriels, ceux des années 1850. Ces recherches mettent en évidence des éléments nouveaux, précisent ou corrigent d'autres éléments et ouvrent de nouvelles perspectives...Vous serez informés de ces progrès dans les prochains numéros des Cahiers de l'A.M.O.I. et dans nos prochaines conférences.

Enfin, et si vous ne l'avez pas encore fait pour cette année 2012, n'oubliez pas de payer votre cotisation et de vous abonner aux Cahiers de l'A.M.O.I.

Merci à toutes et à tous de votre fidélité et de votre soutien.

Jean-Pierre Besse